

|                                    |
|------------------------------------|
| RCS : AMIENS<br>Code greffe : 8002 |
|------------------------------------|

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

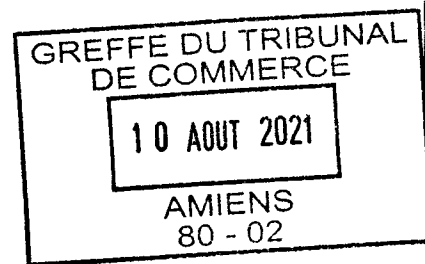
**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

|                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Numéro de gestion : 2017 B 00913<br>Numéro SIREN : 832 821 870<br>Nom ou dénomination : A.L.M.P |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2021 sous le numéro de dépôt A2021/004442

**A.L.M.P**  
Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 20 000,00 Euros  
**Siège social** : 3 Avenue du Pays d'Auge  
Parc d'activités du Pays d'Auge Bâtiment 1  
80000 AMIENS



**R.C.S** : AMIENS 832 821 870

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**EXTRA-ORDINAIRE DU 02/08/2021**

Le 02/08/2021,  
À 10 heures,

Les associés de la société **A.L.M.P**, se sont réunis en Assemblée Générale Extra-Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Pascal LENNE, préside la séance en qualité de Président de la société.

Le Président constate que les associés présents remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission d'un Directeur général,
- Pouvoirs en vue des formalités.

**Résolution n° 1**

Les associés prennent acte de la démission de Monsieur Quentin DEVILLERS de son mandat de Directeur général à compter du 31 Décembre 2020.  
Il est décidé de ne pas le remplacer.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Résolution n° 2**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

**Le Président**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascal Lenne', written over the 'Le Président' label.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Quentin Devillers', written in the bottom right corner of the document.